

Procès Verbal du Conseil d'Ecole du Mardi 18 Février 2014

Présents

Représentants de la Municipalité : Mme MOLIA, Mme LAJOUX, M. COUTABLE

Représentants des parents d'élèves FCPE : Mme BOURGOGNON, Mme PERRET (suppléantes)

Représentants des parents d'élèves APE : Mme CHARTIER, Mme CHAMBON, Mme LOUVEAU
(titulaires)

Equipe enseignante : Mme TORTEREAU, Mme TARASCOU, Mme WACONGNE,
Mme DOSSEUR, Mme TABUTEAU, Mme LEBORGNE,
Mme MAZURAS, M. MATHIEU

Absents

DDEN : pas nommé

Psychologue scolaire : Mme RAIMOND

Excusés

IEN : Mme GOURIN

Maire : M. MICHAUD

Représentants des parents d'élèves : Mme LAGLEYZE, Mme VAUTIER (FCPE),
Mme BITAILLOU (APE)

Enseignante : Mme FEVRIER

Emploi Avenir Professeur : Mme BOUARFA

Assistant de Vie Scolaire : M. NANAN

1. Effectifs prévisionnels rentrée 2014/2015

A ce jour, l'école compte 176 élèves et 6 enfants du voyage.

Les effectifs de la prochaine année scolaire devraient être stables.

<i>CP</i>	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>	<i>Total</i>	<i>Moyenne 7 classes</i>
36	31	36	39	36	178	25,4

Les admissions en CP se dérouleront du 18 mars au 18 avril. Il est nécessaire de passer au préalable en mairie afin d'obtenir un document d'inscription. Ceci sera possible dès le 10 mars.

2. Rythmes scolaires

Madame MOLIA a rappelé l'organisation du temps scolaire proposée à l'Inspecteur d'Académie.

Les horaires de la maternelle et de l'élémentaire seront décalés de 15 minutes.

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45/12h00 – 13h30/15h30

mercredi : 9h00/12h00

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : 1 fois/sem – 15h30/16h30

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : lundi, mardi, jeudi – 15h30/16h30

Pour les TAP, une inscription sera nécessaire afin qu'un enfant puisse y participer. Un animateur référent par classe aura en charge la répartition des élèves. Il y aura 30 minutes de garderie le mercredi après 12h00 afin de faciliter la récupération des élèves. La cantine ne sera pas assurée pour les élèves qui ne participent pas au périscolaire.

Pour les APC, une réflexion est menée au sein de l'équipe enseignante afin de définir les contenus de ces activités sur une année. Une concentration des APC sur un seul soir est envisagée, mais la gestion des TAP pourrait en être affectée.

Monsieur MATHIEU, propose qu'une réunion d'informations soit organisée, conjointement avec l'ALSH, au mois de juin, pour présenter aux parents les modalités de rentrée.

3. Coopérative scolaire - Projets

Madame MOLIA informe le conseil d'école qu'une subvention de 2 301 € (13 € / élève) a été votée par le conseil municipal. L'APE a fait don à l'école de 1 000 € (vente des photographies scolaires) et de 900 € (vente des galettes des rois). La FCPE annonce qu'elle fera également un don suite à la vente des bonshommes de Saint-Nicolas et à l'organisation de la Fiesta Party. La classe transplantée de Mme TABUTEAU aura lieu du lundi 30 juin au mercredi 2 juillet. Celle-ci remercie les parents pour leur aide apportée au financement. Le projet danse pour les classes de Mme DOSSEUR et M. MATHIEU ne pourra pas aboutir cette année. L'activité escrime avec les classes de Mme LEBORGNE et M. MATHIEU est très appréciée des élèves. Une rencontre avec l'école des Gués est prévue le vendredi 14 mars. Dans le cadre d'un partenariat avec la CCVI, une collecte des cartonnets s'est déroulée au mois de janvier afin de sensibiliser les élèves à la nécessité du tri sélectif. A ce titre, l'école dispose d'un container à piles et à cartouches d'encre. Les élèves de CP auront une animation sur la santé bucco-dentaire le jeudi 17 avril. Une journée sportive est prévue le vendredi 9 mai. Celle-ci ne pourra se réaliser qu'avec une forte participation des parents pour assurer l'encadrement des ateliers. En cas de mauvais temps, elle sera reportée au mardi 10 juin.

4. Sécurité

Un exercice Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) a eu lieu le vendredi 14 février (matin). Celui-ci s'est bien déroulé et a révélé un souci de portée du téléphone dans le bâtiment.

5. Informatique

Un TNI, modulable en hauteur, va être installé dans la classe de Madame TARASCOU pendant les vacances de février. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet investissement, tout en soulignant qu'elle aimerait que la dotation de TNI se poursuive l'année prochaine.

6. Travaux

La réfection du bureau du directeur et la mise en place de carrés potagers sont prévues pendant les vacances de février. Le changement des huisseries va se poursuivre (salle polyvalente + 1 classe à définir). Le radiateur du couloir du rez-de-chaussée va être remplacé. Une vitrine d'affichage sera installée à l'entrée de l'école.

7. Projets des associations

La participation des associations au carnaval du 5 avril reste encore à être définie. Dates à retenir : Chasse aux œufs (18 avril), Vide ta chambre (18 mai), Kermesse (27 juin).

8. Stationnement et circulation aux abords de l'école

Les parents d'élèves soulignent qu'il y a encore des stationnements dangereux et de nombreuses incivilités. Ceux-ci demandent le fléchage du sens de circulation. Par ailleurs, il a été souligné que la barrière pompier avait été souvent laissée ouverte, ce qui entraîne la circulation de véhicules sur le parking de la salle des fêtes et peut être source de danger pour les enfants allant à l'accueil périscolaire.

Date du prochain conseil d'école : jeudi 5 juin 2014 à 18h00.

Ce présent compte-rendu sera consultable par voie d'affichage et sur le site de l'école <http://ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr> jusqu'au prochain Conseil d'Ecole.

Chaque membre du Conseil d'Ecole en a reçu un exemplaire. Il ne sera pas diffusé auprès de toutes les familles. Néanmoins, les personnes qui en feront la demande en auront une copie.

**La secrétaire de séance,
Mme LOUVEAU (APE)**



**Le directeur,
M. MATHIEU**

